

6 mai 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix et opposante politique birmane, à la suite de la levée de son assignation à résidence à Rangoon, Paris le 6 mai 2002.

Chère Madame,

Je me réjouis de la levée de votre assignation à résidence qui apporte une lueur d'espoir à votre combat en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme.

Au nom du peuple français qui, vous le savez, éprouve une profonde admiration pour votre action digne et courageuse, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle période qui s'ouvre et qui aboutira, je l'espère, à une véritable transition démocratique en Birmanie.

Vous pouvez être assurée que la France, avec ses partenaires de l'Union européenne, continuera à suivre avec attention l'évolution de la situation dans votre pays et à apporter un soutien sans réserve à votre action et à celle de M. Razali Ismail, envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies.

Je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes respectueux hommages et de mon respect.

Avec ma très cordiale estime et mes amitiés,

Jacques CHIRAC.

Mme AUNG SAN SUU KYI

Prix Nobel de la Paix

RANGOUN - Birmanie

(mention manuscrite).